

## **CHAPITRE 12 - La France et le patrimoine, des actions**

**Quels sont les enjeux de la valorisation et de la protection du patrimoine en France ?**

## **Cours : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection (p. 112-113)**

Comment la politique patrimoniale s'est-elle mise en place, consolidée et diversifiée de la Révolution française à nos jours ?

### **I - Une histoire du patrimoine en France**

#### **A. La naissance d'une politique patrimoniale**

La Révolution française fait émerger une conscience patrimoniale. Des personnalités comme l'abbé Grégoire s'insurgent contre le vandalisme qui menace un héritage historique que certains révolutionnaires voudraient effacer. De nombreuses institutions voient le jour, comme les Archives nationales (1790) ou le conservatoire national des Arts et Métiers (1794).

Le XIX<sup>e</sup> siècle est un temps de développement administratif. La création en 1830 de l'Inspection générale des monuments historiques en constitue une étape essentielle. Dirigée par Prosper Mérimée, cette institution doit « constater l'existence et faire la description critique de tous les édifices du royaume » méritant d'être conservés.

Les enjeux patrimoniaux provoquent parfois des conflits. Durant les décennies 1840 et 1850 a lieu la « querelle du gothique » : tandis que certains architectes comme Viollet-le-Duc envisagent de transformer les édifices médiévaux qu'ils restaurent (Notre-Dame de Paris, la cité de Carcassonne), d'autres souhaitent en revanche le faire à l'identique.

#### **B. Sous la République, la consolidation de la politique patrimoniale**

La III<sup>e</sup> République renforce la législation en matière de patrimoine (lois de 1887 puis de 1913 sur les Monuments historiques). La loi de 1913 vise la protection et la conservation du patrimoine monumental français (immeubles, objets). Les collections privées et nationales sont l'objet d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics.

Le grand public s'empare des questions patrimoniales durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À Paris, la destruction des Halles Baltard en 1971, la transformation en musée de l'ancienne gare d'Orsay en 1986 ou certaines constructions initiées sous la présidence de François Mitterrand (pyramide du Louvre, nouvelle Bibliothèque nationale de France) soulèvent ainsi de vifs débats.

## **II - Actions et acteurs du patrimoine**

### **A. L'élargissement de la notion de patrimoine**

En 1964, le ministère des Affaires culturelles d'André Malraux crée l'Inventaire. Ce service doit recenser et faire connaître le patrimoine de tous les cantons de France. À partir des années 1980, le ministère de la Culture étend son action à la photographie, à l'ethnologie, à l'art contemporain, mais aussi au patrimoine industriel.

Au patrimoine matériel s'ajoutent les patrimoines naturel puis immatériel. Cet élargissement favorise la protection et la valorisation de sites comme le vignoble de Bourgogne, les volcans d'Auvergne ou les quartiers du Havre construits par Auguste Perret après la Seconde Guerre mondiale.

### **B. Une multiplicité d'acteurs**

L'État a longtemps été l'unique producteur de patrimoine, mais depuis les années 1980, les acteurs se multiplient. En 1983, les lois de décentralisation répartissent les compétences en matière patrimoniale entre les communes, les départements et les régions.

Le mécénat, permettant à des acteurs privés (particuliers, entreprises) de s'impliquer dans le patrimoine, se développe. Il fait parfois pleinement partie de la stratégie des mécènes. Le groupe LVMH multiplie par exemple ses domaines d'intervention (mode, artisanat, vignoble) en finançant des initiatives et en défendant des savoir-faire. •

La gestion du patrimoine français s'opère à plusieurs échelles. De l'échelle locale (commune) à l'échelle mondiale (UNESCO), les acteurs de la gestion sont multiples et leurs capacités de financement varient fortement.

### **III - Le patrimoine, facteur de valorisation des territoires et des entreprises**

#### **A. Stratégies patrimoniales**

La patrimonialisation est au cœur des stratégies de développement des territoires. De grands musées parisiens ont permis à des territoires en désindustrialisation de se renouveler en y installant un établissement (Centre Pompidou de Metz, musée du Louvre-Lens).

À la mondialisation accélérée s'oppose la volonté de sauvegarder des éléments culturels traditionnels. Les lavoirs des villages ou les enclos paroissiaux bretons sont par exemple l'objet de mesures patrimoniales de restauration et de protection.

Les labels sont de plus en plus utilisés par les entreprises et les territoires pour leur promotion. Depuis 2006, le label « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV), attribué

par le ministère de l'Économie, valorise « un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ». Les labels de l'UNESCO sont également très convoités.

## **B. Le patrimoine, facteur d'attractivité**

Le patrimoine est un moteur de développement et un facteur d'attractivité touristique. Bombardé en 1940, le chœur de l'église de Bourbourg (Nord) a été rénové au début du XXI<sup>e</sup> siècle en y intégrant le travail d'un sculpteur contemporain, Anthony Caro. Fleuron du tourisme français, le mont Saint-Michel accueille chaque année plus de 3 millions de visiteurs.

Le patrimoine français est un facteur de rayonnement à l'échelle mondiale. La France est en effet la première destination touristique internationale, avec 90 millions de visiteurs en 2018.

La question de la fréquentation des sites interroge la pertinence des politiques patrimoniales. Des critiques s'élèvent contre la sur-fréquentation de certains sites, tel le massif du Mont-Blanc, victime de dégradations environnementales. De nombreux sites connaissent à l'inverse une faible attractivité.

## **Jalon : La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique (p. 288-289)**

### **Doc 2 p. 288 : L'élargissement de la notion de patrimoine dans les années 1980**

De 1981 à 1985, l'augmentation importante de ses moyens et l'introduction de méthodes nouvelles de travail ont à la fois permis d'élargir les connaissances, d'aborder le patrimoine sous des aspects jusqu'ici peu familiers (ethnologie, photographie, patrimoine industriel, architecture de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles) et de développer un effort sans précédent de présentation et d'explication au public, portant à la fois sur ces « nouveaux patrimoines » et les domaines plus familiers des monuments historiques et de l'archéologie. À travers ce vaste travail d'inventaire du Patrimoine de la France s'estompe peu à peu la distinction entre arts majeurs et arts mineurs<sup>1</sup> au profit d'un même souci de connaissance, de préservation et de découverte.

« Le patrimoine », brochure du ministère de la Culture, 1986.

1. Longtemps la peinture, la sculpture et l'architecture ont été réputées « arts majeurs », l'expression « arts mineurs » désignant les formes d'art plus proches de l'artisanat (tapisserie, orfèvrerie, bijouterie...)

## **Doc 5 p. 289 : Un désengagement patrimonial de l'État ?**

Depuis le mouvement de déconcentration des années 2000, une majorité de monuments historiques n'appartient plus à l'État mais aux collectivités territoriales (51%) ou aux propriétaires privés (46 %). Aidées de l'État central, les échelles inférieures, dont les communes, doivent donc soutenir leur patrimoine local. [...] Ces différentes ressources permettent-elles de préserver le patrimoine ? Assurément non : il y aurait, selon plusieurs sources, environ 2 000 monuments historiques en péril ou partiellement en péril. [...] Pour autant, le développement récent des aides des acteurs privés vient compléter le travail public. [...] Certaines données soulignent leur développement exponentiel ces dernières années : par exemple, le mécénat d'entreprises s'est considérablement renforcé, passant de 945 millions de dons déclarés en 2010 à près de 2 milliards en 2017 [...]. Un quart de ces dons partent dans le domaine « Culture et patrimoine », en forte hausse. Une évolution confortée par les évolutions législatives, comme la fameuse défiscalisation dont peuvent bénéficier les individus et groupes privés. La puissance publique a parfois aussi recours à l'affichage publicitaire (50 millions d'euros), et a organisé le récent loto du patrimoine, qui a rapporté 21 millions d'euros en 2018, selon le ministère de la Culture.

Luc Lenoir, Wladimir Garcin-Berson, « Les vrais chiffres du budget consacré à notre patrimoine par l'État », Le Figaro, 20 avril 2019.

## **Jalon : Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : entre patrimonialisation et reconversion (p. 290-291)**

### **Doc 2 p. 290 : L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial**

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais témoigne de manière exceptionnelle des échanges d'idées et d'influences à propos des méthodes d'exploitation des filons charbonniers souterrains, de la conception de l'habitat ouvrier et de l'urbanisme, ainsi que des migrations internationales qui ont accompagné l'industrialisation de l'Europe.

Les paysages [...] offrent un exemple éminent du développement à grande échelle de la mine de houille [...]. Il s'agit d'un espace structuré par un urbanisme, des constructions industrielles spécifiques et les reliquats physiques de cette exploitation.

Les événements sociaux, techniques et culturels [...] illustrent de manière unique et exceptionnelle la dangerosité du travail de la mine et l'histoire de ses grandes catastrophes (Courrières). Ils témoignent de l'évolution des conditions sociales et techniques de l'exploitation des houillères. Ils représentent un lieu symbolique majeur de la condition ouvrière et de ses solidarités, des années 1850 à 1990. Ils témoignent de la diffusion des idéaux du syndicalisme ouvrier et du socialisme.

UNESCO, 2019.

## **Jalon : (Le repas gastronomique français, facteur de rayonnement culturel et objet d'action diplomatique p. 292-293)**

### **Doc 1 p. 292 : L'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité**

C'est une première. Un comité intergouvernemental de l'UNESCO a choisi mardi 16 novembre d'inscrire le repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est [le Président] Sarkozy qui avait annoncé en 2008 le désir de la France de voir sa gastronomie sacrée par l'UNESCO. Il avait alors déclaré que la France pouvait s'enorgueillir d'avoir « la meilleure gastronomie au monde ». [...]

Les experts de l'UNESCO ont estimé que le repas gastronomique à la française, avec ses rituels et sa présentation, remplissait les conditions pour rejoindre la « liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ». Plus que le contenu des assiettes, le comité note que la gastronomie française relève d'une « pratique sociale coutumière destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes ». « Les Français aiment se retrouver, bien boire et bien manger et célébrer un bon moment de cette façon. C'est une partie de nos traditions et une tradition bien vivante », a déclaré l'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Catherine Colonna, lors de son intervention en séance.

« Le “repas gastronomique des Français” inscrit au patrimoine de l'humanité », Le Monde/AFP, 16 novembre 2010.

### **Doc 3 p. 293 : La gastronomie, un objet d'action diplomatique ?**

La gastronomie, une affaire d'État ? « Oui », à en croire le ministère des Affaires étrangères. Jeudi 19 mars, à l'appel [du ministre] Laurent Fabius, le ban et l'arrière-ban des meilleurs chefs français et étrangers est convoqué pour la confection d'un déjeuner à la gloire de la cuisine française. Le clou de cette manifestation : un dîner d'exception à Versailles, dans la galerie des Batailles, concocté par six grands chefs étoilés, d'Alain Ducasse à Joël Robuchon, à l'intention de l'ensemble des ambassadeurs étrangers. Le même jour, l'opération-charme sera dupliquée dans les ambassades, consulats, restaurants de 150 pays où 1 300 chefs s'efforceront, avec un dîner à la française, de prouver que la gastronomie fait partie du patrimoine français. [...]

À l'époque du « soft power », la culture gastronomique fait partie de la boîte à outils d'une grande puissance. [...] Quant à la gastronomie [...], elle sert de vitrine et de drapeau à une flopée de filières agro-alimentaires (160 milliards de chiffre d'affaires, premier secteur d'exportation), toutes créatrices de richesses et d'emplois. « Savourer la France » de Sydney à Tokyo comme le clame le Quai d'Orsay, c'est aussi conforter des emplois, développer des ventes à l'étranger – les licences d'importation des charcuteries françaises figuraient au « menu » des discussions lors de la visite en France du Président chinois Xi Jinping !

Jean-Gabriel Fredet, « La gastronomie, cette nouvelle arme de la diplomatie française », Challenges, 17 mars 2015.

## **Doc 5 p. 293 : Le poids économique des produits français**

Washington a menacé début décembre de surtaxer « jusqu'à 100 % » l'équivalent de 2,4 milliards de dollars de produits hexagonaux emblématiques, en représailles à l'imposition par la France d'une taxe de 3 % sur les grandes entreprises du numérique accusée de cibler surtout les géants américains du secteur – les « GAFA » comme Google, Amazon, Facebook et Apple. Seraient visés le champagne, des produits laitiers dont l'emblématique Roquefort, les sacs à main en cuir, les cosmétiques, la vaisselle en porcelaine ou encore les cocottes en fonte françaises, très prisées des gourmets américains. [...]

Depuis décembre, la France mène donc d'intenses négociations dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour tenter d'éviter cette nouvelle salve de taxes douanières punitives américaines. Celles-ci s'ajouteraient aux taxes déjà appliquées en octobre dans le cadre du conflit commercial Airbus/Boeing, qui ont touché essentiellement les vins non pétillants de moins de 14 degrés d'alcool [...].

6Medias, « Un sursis pour les produits français menacés de surtaxe aux États-Unis ? », Capital.fr, 20 janvier 2020 [en ligne].

## **Points de vue : Faut-il patrimonialiser les grands ensembles ? (p. 294-295)**

### **Doc 3 p. 294 : Un patrimoine « encombrant » ?**

Si l'on peut parler de patrimonialisation à propos des héritages de type grand ensemble, celle-ci est limitée, difficile et portée par des acteurs peu nombreux. Ceci permet de dire à la fois que la démolition a bel et bien produit un certain nombre de réactions et amorcé peut-être un changement de regard au-delà de la sphère des spécialistes, perceptible à la toute fin des années 2000. Mais le caractère « encombrant » de cet héritage, principalement lié au profil social de ses habitants, demeure bien visible à travers la faiblesse de la reconnaissance officielle. [...] Même si les acteurs impliqués dans la valorisation de cet héritage peuvent occuper des positions de forte légitimité (architectes, historiens de l'architecture...), ils restent en position minoritaire dans leur champ et en position de faiblesse par rapport aux acteurs politiques et économiques dominants (élus locaux, bailleurs sociaux...). [...] Par ailleurs, ces militants de la patrimonialisation des grands ensembles ne sont qu'exceptionnellement rejoints par les habitants, même lorsque ceux-ci s'opposent, sur d'autres arguments, à la politique de rénovation.

Vincent Veschambre, « Les grands ensembles français : un patrimoine encombrant en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle », dans Géraldine Djament-Tran, Philippe San Marco, La Métropolisation de la culture et du patrimoine, Le Manuscrit, 2014.

## **Doc 5 p. 295 : Le choix de la réhabilitation**

Jusqu'à présent, au remodelage a été préféré le concept de démolition-reconstruction [...]. Or, il faut noter que remodeler et transformer profondément coûte moins cher sur le plan symbolique, et moins cher sur le plan financier. Sur le plan symbolique, les habitants voient une partie de leur vie s'en aller en fumée [...] dans le cas des démolitions-reconstructions. Alors que dans le cas du remodelage, les habitants assistent à la mutation de l'endroit où ils habitent, en pouvant la plupart du temps rester dans le bâtiment ou parfois être relogés le temps de travaux dans le bâtiment, et revenir où ils étaient avec le sentiment d'un orgueil nouveau, sans disqualifier leur vie passée. L'une des phrases que l'on entend le plus de la part des habitants qui ré-amménagent dans leur logement remodelé est : « On est fier, on reçoit de nouveau chez nous ». Dans le cadre de démolitions-reconstructions, ce « chez nous » n'existe plus. [...] À l'époque, la démolition était même l'objet d'un spectacle. On regardait les tours s'effondrer à la télévision, et les vies s'effondrer avec cette violence symbolique.

Roland Castro, Du Grand Paris à Paris en grand. Rapport de la mission confiée par M. le Président de la République à M. Roland Castro, 31 juillet 2018.

**Révisions : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection (p. 296)**

SYNTHÈSE

**I - Une action patrimoniale volontaire répondant à une demande sociale forte**

Sous la Révolution française naît en France une première politique de protection du patrimoine. Les destructions opérées par les révolutionnaires, au-delà de l'émoi qu'elles suscitent, conduisent à la naissance d'institutions comme les Archives nationales ou le conservatoire national des Arts et Métiers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de la création de l'Inspection générale des monuments historiques, se développe la connaissance du patrimoine national, mieux préservé à partir de la III<sup>e</sup> République (lois de 1887, de 1913).

Scientifiquement inventorié à partir de 1964 sous le ministère Malraux, le patrimoine suscite un intérêt croissant dans les années 1970-1980. La mise en place des lois de décentralisation permet de faire des communes, mais aussi des départements et des régions des acteurs importants dans la protection et la mise en valeur du patrimoine. La notion de patrimoine évolue par ailleurs fortement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : au patrimoine matériel s'ajoutent le patrimoine naturel, puis immatériel.

Certaines questions divisent cependant régulièrement les spécialistes comme l'opinion publique. Dès les années 1960, certains projets, comme celui de la destruction des Halles Baltard à Paris, provoquent des débats qui renforcent la conscience patrimoniale. Depuis, des menaces pour le patrimoine sont régulièrement soulignées, tels le surtourisme observé sur les sites les plus célèbres (Louvre, mont Blanc) ou le désengagement de l'État, laissant une place croissante au mécénat d'entreprises.

## **II - Le patrimoine français, un vecteur de rayonnement**

Le patrimoine est un important facteur de valorisation des territoires. Il permet de dynamiser des régions rurales comme d'anciennes régions industrielles (reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais) en créant de l'emploi, en soutenant le secteur touristique et, le cas échéant, les entreprises dont le savoir-faire traditionnel a été reconnu par l'obtention de labels (« Entreprises du patrimoine vivant »).

Le patrimoine français participe au soft power de la France. Ses musées, ses parcs naturels, son patrimoine culturel et immatériel constituent des facteurs d'attractivité (tourisme) et participent à son rayonnement mondial.